

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance extraordinaire du 26 octobre 2023

1. Le Conseil Académique a été informé sur :

- ❑ La campagne d'emplois BIATSS 2024

2. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- ❑ La campagne d'emplois des enseignants-chercheurs et enseignants 2024
- ❑ L'actualisation des statuts de l'établissement
- ❑ La création des nouvelles composantes (instituts et CERI) et adoption de leurs statuts
- ❑ La dissolution des quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR)

3. Le Conseil Académique a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance extraordinaire du 13 février 2023
- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 2 mars 2023

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 26 octobre 2023

Le Président d'Avignon Université



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr